

**Le Figaro**

10 juillet 2004

La Caisse d'Épargne acquiert 44 % de Marne et Champagne

## La Caisse d'Épargne acquiert 44 % de Marne et Champagne

La Caisse nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) a acquis jeudi 44 % du capital de Marne et Champagne, numéro deux des groupes de champagne derrière LVMH, a annoncé hier François-Xavier Mora, qui devient président du directoire du groupe. Sa famille conserve 56 % du capital de Marne et Champagne. Ce dernier regroupe trois maisons de champagne : Marne et Champagne, Lanson et Besserat de Bellefon. Toutefois, la CNCE nommera la majorité des membres du conseil de surveillance qui sera présidé par l'épouse de M. Mora, Marie-Laurence. L'apport de la CNCE, qui s'est traduit par une augmentation de capital de 38 millions d'euros, va permettre à Marne et Champagne d'effectuer au début de la semaine prochaine le troisième versement destiné à payer les 3 000 vignerons qui lui ont fourni du raisin de la vendange 2003, a indiqué le groupe qui

emploie 549 salariés. La société n'avait pas été en mesure de le faire le 5 juin dernier. Fragilisé depuis les acquisitions de Lanson et Besserat de Bellefon au début des années 1990 et par un manque de fonds propres, Marne et Champagne a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros avec 19,8 millions de bouteilles vendues, dont moins de la moitié dans plus de 80 pays étrangers, et devrait annoncer « un résultat net positif » pour 2003, selon François-Xavier Mora. L'entrée au capital de la CNCE, avec un accord de « préemption croisée » sur le reste du capital, devrait permettre à Marne et Champagne d'assainir sa structure financière, a ajouté le président du directoire. Par ailleurs, l'accord permet de mettre fin à la titrisation des 60 millions de bouteilles en stock et prévoit un crédit relais de 410 millions d'euros d'une durée de 12 mois.